



Les Textes

de Profession Banlieue

INTERVENTION

À LA RENCONTRE

DU 26 SEPTEMBRE 2017

JANVIER
2018

Dan Ferrand-Bechmann,
sociologue, professeure émérite
à l'université de Paris VIII

L'engagement et le bénévolat face aux politiques publiques

Un changement de paradigme

Depuis une vingtaine d'années, le pourcentage de citoyens qui s'engagent en donnant de leur temps gratuitement, pour les autres ou pour une cause, ne cesse de croître. Toutefois, les formes de cet engagement évoluent : des collectifs se créent, informels, réunissant des personnes s'engageant ponctuellement, très actives sur le terrain mais ne souhaitant pas intervenir sur le format associatif.

Lors de la Rencontre organisée par Profession Banlieue le 26 septembre 2017, intitulée « Associations et autres formes d'engagement : des acteurs du développement des quartiers à soutenir », Dan Ferrand-Bechmann a notamment développé deux points :

- existe-t-il une manière spécifique de s'engager dans les quartiers populaires ?
- les politiques publiques ont-elles une influence sur les modes d'engagement aujourd'hui à l'œuvre ?

Nous présentons ici la synthèse de ses propos.

Le bénévolat est une activité humaine et sociale qui suppose l'engagement. Très souvent cependant, le terme d'engagement n'est pensé que pour qualifier des acteurs militants au sens strict du terme, le bénévolat étant assimilé au concept de charité développé notamment au XIX^e siècle par la classe moyenne. Pourtant, le bénévolat relève bien d'une activité productrice de solidarité, de lien social et, surtout, de sens, pour ceux qui donnent ainsi de leur temps. Il a donc tous les attributs de l'engagement et, de manière paradoxale, peut décrire le militantisme dans les quartiers. Lorsque l'on vit dans un quartier et que l'on est engagé auprès d'autres, on se sent parfois moralement obligé d'intervenir pour résoudre les problèmes et participer à la vie locale. Progressivement, les bénévoles deviennent des militants, leur engagement se normalise et devient la règle, et c'est ainsi que des jeunes, et des moins jeunes, s'impliquent dans une action ou un mouvement social.

Comme les militants, les bénévoles travaillent en effet :

- pour les autres,
- sans obligation,
- gratuitement.

Bénévoles et militants travaillent sans contrepartie financière ; ils bénéficient en retour de contre-dons : le lien social, les expériences vécues et les responsabilités endossées, l'image d'eux-mêmes...

COMBATTRE RELÉGATION ET EXCLUSION

Au tournant du XX^e siècle, l'engagement était ancré dans des traditions historiques charitables et dans le mouvement ouvrier. Aujourd'hui, avec l'accroissement du nombre d'associations, grandes ou moins grandes, on observe un retour aux collectifs et aux groupes d'entraide que l'on observait à la fin du XIX^e siècle : des femmes et des hommes, jeunes ou âgés, s'entraident et s'engagent pour lutter contre des problèmes communs, liés à leur vie quotidienne. Ces citoyens bénévoles s'engagent d'autant plus longtemps qu'ils agissent de façon militante. De plus en plus souvent, en France, ce sont les petites associations locales ou les habitants eux-mêmes qui prennent en charge les besoins du quartier. Le modèle du bénévolat et de l'engagement est ainsi en pleine mutation. On pourrait désormais parler de « citoyens actifs » pour le désigner.

Dans le système américain où l'État social est quasi absent, le soutien aux habitants des quartiers provient essentiellement des grandes philanthropies et des actions communautaires. Au Canada et en Europe, et notamment en France, société très marquée par un pacte de solidarité et l'idéologie du travail, le recul de l'État-Providence et l'accroissement des inégalités induisent également le développement de l'action communautaire telle que pensée par Saul Alinski¹ ou Paulo Freire². Les *leaders*, que l'on nomme plutôt « organisateurs » (dont Barak Obama a d'ailleurs été un modèle), apprennent aux gens à agir et à faire par eux-mêmes pour résoudre les problèmes qui les touchent ou touchent leurs voisins, les aident à prendre conscience de leurs droits et à y avoir accès. On parle d'*empowerment*, ou d'« ancapsulation ». On observe également un retour aux valeurs de l'Éducation populaire, avec ses méthodes, ses acteurs de terrain...

En France, l'engagement s'est développé depuis une vingtaine d'années grâce à la diminution du temps de travail. Salariés dégageant de leur temps grâce à la loi sur les 35 heures, retraités, chômeurs, jeunes non encore inscrits durablement sur le marché du travail... l'engagement s'est démocratisé. Les effets des 35 heures ont été perceptibles non seulement dans les quartiers prioritaires, mais plus largement, et notamment dans les associations. On assiste au retour d'un mouvement social porté par une base populaire.

Ainsi, en une vingtaine d'années, on est passé des « solidarités froides » de l'État-Providence (les personnes en activité, qu'elles le veuillent ou non, voient leur

¹ Le sociologue américain Saul Alinsky (1909-1972) est considéré comme le fondateur du groupement d'organiseurs de communauté (*community organizing*) et le maître à penser de la gauche radicale américaine. Il est notamment l'auteur de *Rules for radicals* (1971), traduit en français par *Être radical : manuel pragmatique pour radicaux réalistes* (Aden, 2011). Source : Wikipédia.

² Le pédagogue brésilien Paulo Freire (1921-1997) est connu pour ses actions d'alphabétisation militante des adultes de milieux défavorisés. Il a notamment publié en 1969 *Pédagogie des opprimés* (publié en français chez Maspero en 1974).

salaires directement prélevés d'un certain nombre de cotisations sociales destinées à en aider d'autres à faire face à des risques économiques et sociaux) aux « solidarités chaudes » qui peuvent qualifier l'entraide développée par le mouvement ouvrier au XIX^e siècle (le fait pour quelqu'un de tendre la main à un copain, l'aide interindividuelle, etc.).

Grandes et petites associations, collectifs ou groupes informels, bénévolat individuel... le cadre de l'engagement est divers. Il importe moins désormais que l'action pour laquelle on s'engage, de manière souvent ponctuelle : lancer un jour une épicerie sociale, s'occuper le lendemain d'une fête de quartier, donner du temps pour du soutien scolaire en lien avec l'école voisine, mettre la main à la pâte dans un jardin partagé, rendre visite à une voisine âgée, etc.

MODES ET MOTIVATIONS DE L'ENGAGEMENT

Les valeurs humaines et morales du *care* (le soin, en anglais), de la sollicitude et du souci de l'autre sont à la base de l'engagement. C'est parce que l'individu est mû par un désir d'agir pour autrui qu'il s'engage.

Dans les quartiers vulnérables, l'indignation, la rage, le scandale, le sentiment d'exclusion sont également des moteurs puissants de l'engagement. Ce qui fait sortir les femmes de chez elles et les incite à lutter ensemble est par exemple la crainte que la violence ou la drogue n'atteigne leurs enfants. On retrouve ici le modèle de l'action communautaire américaine (*community action*) : des individus qui se regroupent et agissent dans un but précis pour des motifs personnels communs. Le sociologue Jacques Ion utilise le terme de « militantisme *zapping*³ » pour qualifier cet engagement visant à mettre en place des actions ponctuelles, éphémères et ciblées pour défendre une cause précise.

La motivation et le terreau de l'engagement se trouvent donc moins désormais dans les grandes associations, les partis politiques ou les syndicats ; sont privilégiées des actions ciblées et locales, de quartier et de voisinage.

L'engagement existe évidemment aussi dans la vie professionnelle. « Mais nous aussi, dans le service public, on est engagé », affirment de nombreux fonctionnaires. Des salariés d'entreprise ou des cadres le disent aussi. Les frontières de l'engagement sont floues. Agir en marge de son travail salarié, hors du cadre de ses missions, relève effectivement du militantisme. Certaines personnes agissent toutefois d'une certaine façon sur leur temps professionnel et d'une tout autre façon lorsqu'elles s'impliquent personnellement dans une association. Ce peut être par exemple un commissaire de police menant bénévolement un travail d'animation formidable auprès de jeunes. Le plus souvent cependant, le profil et les convictions des militants influencent leur pratique professionnelle – et leur vie de salarié.

Plus encore, certains militants sont selon moi de réels « dissidents » : ils travaillent *contre* la loi, désobéissent, innovent... et font ainsi progresser l'action associative et la société dans son ensemble. Ce sont des pratiques dissidentes qui ont permis que le droit à l'avortement comme l'écologie (les arracheurs d'Ogm...) émergent en tant que problématiques publiques. Ceux qui accueillent ou aident des migrants alors que la loi l'interdit sont également des dissidents – avec lesquels la justice a plutôt, le plus souvent, un regard indulgent.

³ In *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin, coll. « Individu et société », 2012. Jacques Ion avait publié quelques années plus tôt *La Fin des militants* (Éditions de L'Atelier, 1997).

Chez les retraités, le bénévolat est vecteur de relation sociale, de lien social et d'insertion. Il s'agit ici moins de militantisme de la vie quotidienne que de bénévolat « occupationnel ». Cependant, parmi les personnes entrant dans la catégorie de ce bénévolat d'occupation, certaines, en contact direct avec la réalité et confrontées à l'exclusion d'autrui, s'impliquent sur le long terme. D'un bénévolat pour soi naît ainsi un bénévolat pour autrui.

Une qualité particulière distingue certaines personnes engagées des autres : le « concernement⁴ », qui s'applique aux personnes touchées personnellement par un problème – souvent le handicap, une maladie, ou des événements malheureux –, qui savent donc en parler et se sentent de ce fait légitimées dans leurs actions – ce qui n'est pas le cas de celles et ceux qui s'impliquent par sollicitude, compassion ou empathie. Dans les associations de lutte contre le sida, par exemple, ou à la Ligue contre le cancer, les personnes impliquées ont un lien étroit avec la maladie, soit parce qu'elles sont elles-mêmes touchées, soit parce qu'un de leur proche est affecté⁵. Ce modèle, correspondant aussi aux modèles allemand, nord-européen et canadien, revient aujourd'hui en force. Dans les quartiers populaires, les per-

Qui sont les personnes qui s'engagent ?

Les personnes bénévoles et engagées ont, plus souvent que la moyenne des Français, des pratiques, des valeurs et des histoires familiales liées à une religion ou un fort attachement à des idéologies politiques de gauche.

Pour nombre d'entre elles, il ne s'agit plus (seulement) d'avoir une place au paradis ou de gagner des indulgences, comme cela était autrefois, mais de devenir un acteur responsable, de jouer un rôle, et de garder ou d'acquérir un statut social et une reconnaissance. Pour les jeunes ou les femmes entrant dans le marché du travail, l'engagement est d'ailleurs un bon tremplin vers l'emploi.

En excluant le champ du sport, les femmes s'engagent en général plus que les hommes auprès des associations comme bénévoles (et donc sans être élues au conseil d'administration). Tandis que les hommes sont plus présents et plus souvent élus dans des fonctions associatives à responsabilité : 25 % seulement des présidents d'association sont des femmes. Même dans les conseils d'administration des grandes associations médico-sociales, on trouve davantage d'hommes. L'absence de parité et de fortes inégalités femmes/hommes perdurent donc dès qu'il s'agit de fonctions associatives officielles valorisées. Les raisons en sont multiples :

- si elle est imposée dans les élections politiques, la parité est loin d'être partout la règle, notamment au sein des associations pour lesquelles l'État ne peut légiférer (étant, comme les entreprises, de droit privé) ;
- en outre, et comme souvent encore, les femmes ne souhaitent pas toujours devenir présidentes, ou siéger dans les conseils d'administration.

Quant aux tâches administratives et de gestion, notamment de montage de dossiers, elles ne sont pas les plus recherchées, ni par les hommes ni par les femmes, qu'ils soient ou non bénévoles !

Les personnes engagées bénévolement ont des compétences plus que des diplômes ou des qualifications. Cela n'est pas sans générer un certain nombre de problèmes relationnels entre bénévoles et salariés associatifs : des professionnels, diplômés, sont amenés à travailler avec des bénévoles, peu formés, mais riches d'une histoire de vie leur conférant, sur le terrain, une efficacité certaine et de réelles compétences. Mais il arrive aussi que ces salariés aient à travailler avec des bénévoles plus qualifiés qu'eux-mêmes, ou plus compétents dans leur domaine.

⁴ Dan Ferrand-Bechmann, *Les Bénévoles face au cancer*, Desclée de Brouwer, 2011.

⁵ Voir la conférence de Dan Ferrand-Bechmann sur le travail des bénévoles dans le champ de la lutte contre le cancer : www.youtube.com/watch?v=tECLY7SIUB4 & feature =youtu.be

sonnes engagées sont souvent à la fois acteurs et publics bénéficiaires. Le sociologue Renaud Sainsaulieu parlait des « acteurs d'eux-mêmes », qui ne se mettent pas en avant. Je préfère pour ma part la notion de « bénévoles inconnus⁶ », comme on parle de soldats ou de héros inconnus. Ce travail de l'ombre est souvent voulu comme tel lorsqu'il s'agit d'une action critique vis-à-vis des autorités administratives ou politiques – car il n'est pas facile d'agir ouvertement dans un quartier lorsque l'on sait que, le lendemain, on devra demander un logement à la municipalité, ou un emploi. Cela peut expliquer la volonté de rester en deçà, ou la peur de s'engager ; mais il y a souvent aussi un sentiment de devoir et de responsabilité, qui l'emporte sur les risques encourus.

LES POLITIQUES PUBLIQUES FACE AUX RISQUES DE LA DÉSAFFILIATION

Ce que Jean-Marie Delarue appelait « la relégation⁷ », ce que d'autres sociologues appellent « la stigmatisation » (Erving Goffman) ou « la désaffiliation » (Robert Castel) constituent un levier d'action et d'indignation, et sont à l'origine de l'engagement de personnes très diverses, le plus souvent dans des groupes informels ou des associations fortement revendicatrices de droits.

L'État-Providence de l'après-guerre s'est perfectionné, a multiplié ses interventions et l'offre de services publics ; il est aujourd'hui en grande difficulté et les inégalités sociales sont reparties très fortement à la hausse. Même si les aides des administrations présentes dans les quartiers constituent encore un filet de sécurité pour les habitants, et si un certain nombre de dispositifs (conseils de quartier, conseils citoyens, médiation sociale...) doivent permettre d'amorcer ou de renouer un dialogue entre habitants et institutions, les sentiments de méfiance mutuelle croissants – entre les salariés, fonctionnaires ou contractuels, et les personnes aidées, comme entre les habitants et les élus, ou entre les habitants et l'administration – accompagnent le désinvestissement et la difficulté de l'État français à assurer aujourd'hui le service public qu'il assurait encore il y a vingt ans.

Un certain nombre d'éléments participent à la transformation des pratiques bénévoles et/ou militantes que l'on constate aujourd'hui⁸ : le manque de dialogue et la mise à distance réciproque des acteurs bénévoles et des habitants d'un côté, des professionnels de l'autre ; la moindre efficacité des services publics dans les quartiers pourtant prioritaires, ne permettant pas aux habitants d'accéder aux droits communs ; la crainte, pour les élus, que les habitants demandent l'impossible, ou le manque de moyens. Mais c'est aussi une question de volonté politique.

La relève en matière d'engagement est désormais assurée par les mères de famille et les jeunes. Les personnes retraitées, souvent en quête de lien social, y prennent leur place, elles accompagnent ce mouvement.

Le constat d'une « désinstitutionnalisation » de l'engagement, aujourd'hui de plus en plus effective à l'échelle du quartier et dans les mouvements et collectifs informels, comme la pratique de « zapping » de plus en plus développée, doivent inviter à réfléchir à d'autres formes de lois et d'organisations que la loi de 1901 qui encadre encore les associations.

⁶ Dan Ferrand-Bechmann, *Le Bénévolat. Au bénévole inconnu!*, Dalloz, Juris Éditions, 2014.

⁷ In *Banlieues en difficulté : la relégation. Rapport au ministre d'État, ministre de la Ville et de l'Aménagement du territoire*, Syros, coll. Alternatives, 1991.

⁸ Voir notamment Fcsf, *Question de ville, 3^e rapport biennal Paroles et Parcours d'habitants* : « Tisser la confiance dans les quartiers populaires », 2017.

En 2001, Jean-Michel Belorgey était chargé d'une réflexion sur le centenaire de cette loi⁹, mais ses conclusions n'ont pas permis une remise en cause radicale de ce qui avait été voté cent ans plus tôt. La peur de créer deux cadres législatifs différents, l'un pour les grandes associations ayant des salariés, l'autre pour les structures légères et plus informelles, ce qui était une option possible, n'a pas permis une évolution sans doute nécessaire. Dans les quartiers, des acteurs locaux agissent; sans carcan associatif, sans entrer dans les dispositifs officiels, sans règlements trop rigoureux.

Le géographe Yves Raibaud a montré récemment que d'innombrables bâtiments de colonies de vacances, et donc de lieux de vacances pour les enfants les moins favorisés, ont fermé définitivement leurs portes en partie en raison de normes de sécurité, d'hygiène, d'accès au handicap... qu'elles ne peuvent plus assurer¹⁰. Si les Scouts de France restent en l'occurrence efficaces, c'est parce qu'ils s'affranchissent d'un certain nombre de normes. Et les personnes de bonne volonté qui emmènent des enfants visiter les châteaux de la Loire ont sans doute parfois plus de sept enfants dans leur minibus.

Ces accompagnements et actions aux formes multiples, ancrés dans un quartier et affranchis d'un certain nombre de règles et règlements, tiennent aujourd'hui un rôle social majeur. Ils mériteraient d'être soutenus. Reste à savoir de quelle façon. ●

3^e rapport national « Paroles et Parcours d'habitants » publié en novembre 2016 par la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France et l'association Question de ville

En nous invitant à l'écoute de la diversité des habitants des quartiers populaires, ce rapport a pour ambition de porter haut une image des quartiers plus conforme à la réalité que celle à laquelle ils sont trop souvent renvoyés. Il donne la parole à des personnes ou collectifs, qui agissent au quotidien contre les préjugés et l'immobilisme, des passeurs de frontières qui font mentir des vécus tout tracés, ouvrent de nouvelles voies possibles et tissent la confiance en l'avenir.

Préfacé par Jean-Marie Delarue, ancien délégué à la ville et au développement social urbain, ce rapport est le troisième dans son genre. L'ambition de cette série de rapports nationaux, publiés sur un rythme biennal, est de démontrer qu'au-delà des statistiques, l'expertise des habitants est indispensable pour penser l'avenir de nos villes.



Au sommaire :

- Comment j'ai pris ma place
- Le déclic des belles rencontres
- Héros du quotidien, quel est votre secret ?
- Les voies de l'alchimie
- Quels relais militants et institutionnels ?

Bon de commande à retourner par courrier ou email à Profession Banlieue

Nom / Prénom

Fonction / organisme

Adresse

Code / Ville

Tél.....E-mail.....

| Quantité | Prix unitaire | Frais de port | TOTAL |
|----------|---------------|---------------|-------|
| | 12 Euros | | |

Profession Banlieue – 15 rue Catulienne, 93200 Saint-Denis – Tél. 01 48 09 26 36 - Fax 01 48 20 73 88
email : profession.banlieue@wanadoo.fr



Les Textes

⁹ Alors conseiller d'État, Jean-Michel Belorgey était président de la Mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association. Il venait alors de publier aux Presses de Sciences Po, en 2000, *Cent ans de vie associative*.

¹⁰ Notamment in Magali Bacou et al., *Des séparations aux rencontres en camps et colos. Rapport d'évaluation du dispositif #GenerationCamp-Colo*, Université de Bordeaux, coll. Le social en fabrique, 2017.